



BILAN DE COMPETENCES

Fiche descriptive

Cadre légal

Article L6313-1- Version en vigueur depuis le 01 janvier 2019 - Modifié par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 4

Les actions concourant au développement des compétences qui entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle sont : 1° Les actions de formation ; 2° Les bilans de compétences ; 3° Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience, dans les conditions prévues au livre IV de la présente partie ; 4° Les actions de formation par apprentissage, au sens de l'article L. 6211-2.

Article L6313-4- Modifié par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 4

Les bilans de compétences mentionnés au 2° de l'article L. 6313-1 ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. Ce bilan ne peut être réalisé qu'avec le consentement du travailleur. Le refus d'un salarié d'y consentir ne constitue ni une faute ni un motif de licenciement.

Les informations demandées au bénéficiaire du bilan doivent présenter un lien direct et nécessaire avec son objet. Le bénéficiaire est tenu d'y répondre de bonne foi. Il est destinataire des résultats détaillés et d'un document de synthèse. Ce document de synthèse peut être communiqué, à sa demande, à l'opérateur du conseil en évolution professionnelle mentionné à l'article L. 6111-6. Les résultats détaillés et le document de synthèse ne peuvent être communiqués à toute autre personne ou institution qu'avec l'accord du bénéficiaire.

Les personnes chargées de réaliser et de détenir les bilans sont soumises aux dispositions des articles 226-13 et 226-14 du code pénal en ce qui concerne les informations qu'elles détiennent à ce titre.

La durée du bilan de compétences ne peut excéder vingt-quatre heures par bilan.

Engagement

Nous nous engageons à conduire votre bilan avec le plus grand professionnalisme et dans le respect des règles déontologiques relatives à cette démarche.

Consentement et volontariat

Nous veillons à nous assurer du caractère volontaire de votre démarche de bilan grâce à une première rencontre qui vous permet de choisir librement votre centre de bilan

Secret professionnel et propriété des documents

Pendant le bilan, au cours des entretiens, les échanges sont strictement confidentiels, ainsi que tous les résultats des tests ou d'évaluation

Le document de synthèse qui vous est remis à l'issue du bilan de compétences est votre propriété exclusive. Vous êtes donc seul destinataire des résultats détaillés et du document de synthèse, qui ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec votre accord écrit. Ce document ne doit contenir que des informations utiles à la réalisation de votre projet professionnel ou de votre projet de formation. Aucun double n'est conservé par le centre de bilan

Co-responsabilité

Votre bilan est le résultat d'une collaboration entre nous coach et vous bénéficiaire pour vous permettre d'identifier votre projet. C'est un travail que nous accomplissons ensemble.

Nous sommes garants du bon déroulement du bilan et déclinons à cet effet une méthodologie personnalisée et adaptée.

Acteur de votre bilan pendant et entre les séances, il vous appartient de fournir au cours des échanges avec votre coach les informations utiles à une mise en œuvre efficace de votre bilan de compétences

Objectif

L'objectif du bilan repose sur trois phases clés, conçues pour mieux se connaître et construire un projet inspirant, tout en restant pragmatique et adapté au marché et bassin d'emploi.

1 - Introspection et connaissance de soi

- Exploration en profondeur des motivations, valeurs, compétences et centres d'intérêt.
- Passation de tests avec des outils comme l'Inventaire des intérêts professionnels (Typologie de HOLLAND/RIASEC)
- Identification des atouts et préférences pour mieux orienter les choix du client.

2 - Construction d'un projet professionnel solide

- Accompagnement dans l'élaboration d'un projet professionnel aligné avec vos aspirations
- Accompagnement dans l'élaboration d'un projet professionnel aligné avec les réalités du marché
- Définition d'orientation claire, réaliste et motivante.

3 - Mise en œuvre d'un plan d'actions concret

- Co-construction d'un plan d'actions structuré pour atteindre les objectifs
- Structuration du projet
- Mise à disposition des outils nécessaires pour aborder la transition professionnelle avec confiance et efficacité.

Contenu/ Déroulement du bilan de compétences

Programme structuré pour une transition professionnelle réussie

- **Phase préliminaire :**
 - Envoi d'un mail détaillant la démarche
 - Appel téléphonique pour valider vos objectifs, expliquer les modalités et répondre à vos questions
 - Passation d'exercice d'exploration (type ligne vie, Domaine de vie et/ou test RIASEC)
- **Phase d'investigation**
 - Analyse approfondie des résultats du test de personnalité
 - Exploration et Évaluation des compétences, savoir-faire et aptitudes professionnelles
 - Exploration des valeurs, intérêts, aspirations et motivations
 - Identification des éléments transférables à vos projets futurs
 - Mise en lumière des ressources inexploitées
- **Phase de conclusion :**

- Restitution et analyse des résultats de l'investigation -Identification des facilitateurs et obstacles au projet -Planification des étapes clés pour concrétiser vos objectifs -Création des outils : pour Recherche Emploi (LinkedIn, CV, lettre de motivation, techniques de réseautage, etc.); pour Formation (outils, site, etc.) ; pour Création d'entreprise (outils, site, accompagnement)

- **Suivi à 6 mois**

- **Activités proposées tout au long du programme :**

- Test de personnalité et débriefing détaillé
- Analyse et rédaction des expériences, compétences et préférences professionnelles
- Entretiens de coaching/mentoring personnalisés
- Exercices pratiques, mises en situation, et réflexion guidée

Une méthode qui offre un accompagnement structuré pour clarifier les ambitions du client, surmonter les obstacles, et bâtir un projet concret et aligné avec les objectifs professionnels du client.

Déroulement/ Modalité pédagogique

Entretien téléphonique ou Visio : Clarification d'objectif

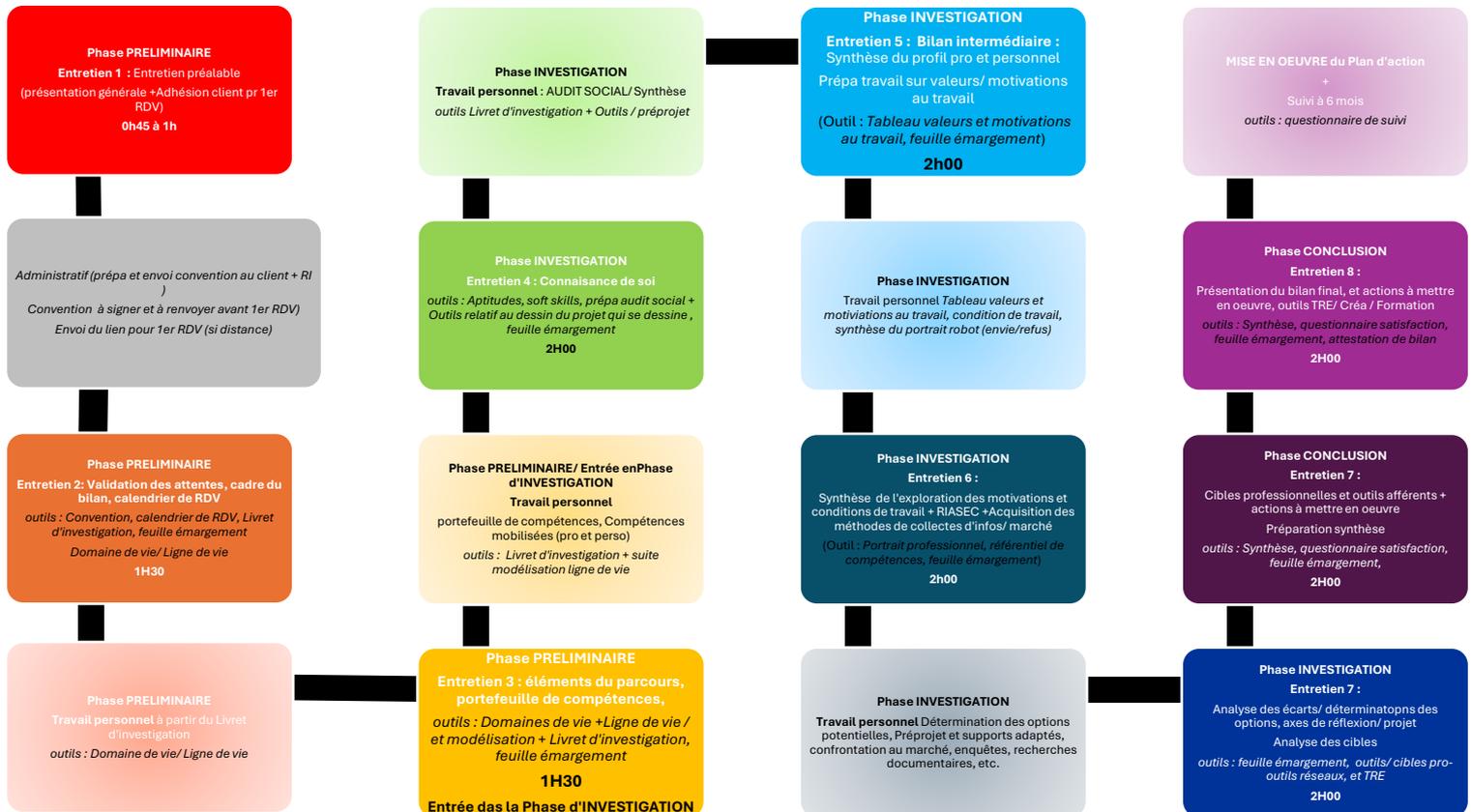
Entretien Visio ou physique : éléments administratifs (contrats, synthèses de bilan), passation des tests, échanges divers pendant le déroulement du bilan de compétences

Outil de la Visio : Zoom (lien envoyé au minimum 48h à l'avance)

Phase	Objectifs	Déroulement/ Méthodes/ Outils	Modalités/ Durée
Preliminaire	1 ^{er} contact- prise de connaissance du besoin	Présentation de la démarche, du cadre, des outils, vérification de l'adhésion du client <u>Outils/supports</u> : analyse des attentes	Entretien en Visio ou Téléphone (1h max)
	Exploration des besoins Connaissance de soi Identification des atouts	Validation des attentes, du cadre du bilan, du calendrier des RDV, remise du livret d'investigation, Passation des exercices d'exploration (Domaine de vie, ligne de vie, Test, etc.) Savoirs/Savoir-faire/Expériences +/- <u>Outils/supports</u> : convention tripartite, calendrier des rendez-vous, Livret d'investigation, test	2 Entretiens de 1h30 (Physique ou Visio) (Soit 3h max) Travail personnel à partir du livret (2h)
Investigation	Construction d'un projet professionnel solide	Analyse des compétences, Travail sur les aptitudes/ soft skill, audit social, i Identification des intérêts, freins, motivations, valeurs au travail,	4 Entretiens de 2h- (Physique ou Visio) (Soit 8h)

	Acquisition de méthodes de recherches	Intérêts professionnels, envies/refus, etc. Recherche documentaires, enquêtes terrain, et évaluation des résultats par rapport à l'environnement socio-économique, Délivrance d'outils adaptés et personnalisés, Premières cibles / projet professionnel <u>Outils/support</u> : Livret d'investigation, outils d'orientation selon projet, attestation de présence	Travail personnel (environ 10h réparties sur les 8 à 10 semaines)
Conclusion	Restitution	Retour sur Enquêtes, analyse des écarts, recherches, élaboration du plan d'action et élaboration de la synthèse	Travail personnel sur les écarts et le plan d'action <i>(selon avancée du client)</i>
	Mise en œuvre du plan d'action	Présentation des résultats, du bilan, du document de synthèse <u>Outils/support</u> : synthèse du bilan de compétences, questionnaire de satisfaction, attestation de présence	2 Entretiens de 2h- (Physique ou Visio) (Soit 4 h)

PROTOCOLE TYPE (personnalisable selon besoin du client)



Résultats attendus

À l'issue de ce bilan de compétences, le candidat sera en mesure de/ d' :

- Identifier ses intérêts professionnels et les métiers associés
- Évaluer ses expériences, compétences, forces et axes d'amélioration
- Clarifier ses aspirations : missions, tâches et domaines d'activité
- Définir les environnements et conditions de travail idéaux pour lui
- Comprendre ses valeurs et moteurs de carrière
- Repérer ses freins et croyances limitantes pour les dépasser
- Aligner une activité professionnelle à ses valeurs et sa personnalité
- Structurer son projet professionnel (recherche d'emploi, projet entrepreneurial, formation)
- Agir avec proactivité et assurance pour atteindre ses objectifs professionnels (Avoir des outils pertinents de présentation, outil de réseautage, affirmation de son positionnement, présentation, etc.)

Modalités d'admission

Admission après entretien (Entretien téléphonique ou Visio de clarification d'objectif)

Certification

Niveau de sortie : NIVEAU 1 (Sans niveau spécifique)

Détails du financement

Prix de la formation (Frais d'examen inclus) : Tarification nette de taxe

- 1150€ (entre 10h et 13H) ;
- 1500€ (entre 14 et 17h de bilan) ;
- 1850 euros (entre 18h et 20h de bilan) ;
- 2150 euros (entre 21h et 24h de bilan)

Informations pratiques

- Contact : Milca MORI-GIRO
- Tél : 06 58 19 48 20
- Email : giromilca@gmail.com
- Site internet <https://milcamori.wixsite.com/website>